

27 oct 2005 -14:16

Aide au Pakistan

Complémentairement aux fonds déjà débloqués par la Belgique, le Ministre des Affaires étrangères, M. Karel De Gucht, a débloqué, sur le budget aide d'urgence, un montant d'un million Euro, via le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.), pour les victimes du tremblement de terre au Pakistan

Complémentairement aux fonds déjà débloqués par la Belgique, le Ministre des Affaires étrangères, M. Karel De Gucht, a débloqué, sur le budget aide d'urgence, un montant d'un million Euro, via le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.), pour les victimes du tremblement de terre au Pakistan

Bruxelles, le 26/10/2005. Complémentairement aux fonds déjà débloqués par la Belgique, le Ministre des Affaires étrangères, M. Karel De Gucht, a débloqué, sur le budget aide d'urgence, un montant d'un million Euro, via le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.), pour les victimes du tremblement de terre au Pakistan. Cette aide d'urgence est destinée à "apporter un toit" aux milliers de familles pakistanaïses, aujourd'hui sans abri, à l'approche imminente de l'hiver très rigoureux dans la région touchée. Le montant total de l'aide belge au Pakistan, suite au séisme du 8 octobre dernier, s'élève donc à 3.035.000 Euros. Il s'agit de 1.400.000 Euro en aide alimentaire via le PAM-Programme alimentaire mondial-qui sont donnés notamment dans le cadre de la conférence des donateurs des Nations-Unies, tenue à Genève; 1 million via CICR- Comité international de la Croix-Rouge; 350.000 Euro via la Croix-Rouge de Belgique ; 135.000 Euro pour l'équipe médicale d'urgence B-Fast et 150.000 Euro octroyés par le gouvernement flamand à Rode Kruis Vlaanderen.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be